

Chroniques éditoriales 12

La réalité autrement

Epoque Chirac - 2002

Didier Reuter

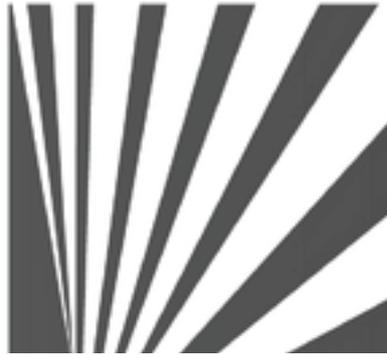
La réalité autrement

Chroniques éditoriales
de Mitterrand à Sarkozy
1991 - 2012

Auteur : Didier Reuter - ISBN 9791023701746

1€

BOOKINER 



Auteur : Didier Reuter

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

Préface

Alors que beaucoup d'événements se sont déroulés en France, il existe une troublante similitude entre le début des années 1990 et celles des années 2010. Il est effarant de constater comment la réalité d'aujourd'hui est presque identique à celle d'hier sur de nombreux sujets sociétaux. Il semble même que les problématiques se répètent en boucle malgré toute l'agitation politique et médiatique de ces deux dernières décennies.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chroniques éditoriales bimestrielles de D. Reuter réalisées en tant que journaliste et éditorialiste au sein du Journal des Professionnels (JdP) entre 1991 et 2012. Chaque texte détient un sujet ou un message court, synthétisé et ciblé de nature économique, sociale ou sociétale, pouvant servir de mémoire historique ou, du moins, de référence en terme d'observation et de perception citoyenne. Par leur clairvoyance et leur vision globale un grand nombre d'éditos apparaissent comme précurseurs des changements intervenus les années suivantes et sont, aujourd'hui encore, d'une actualité surprenante.

En associant des prises de positions claires et affirmées à des faits datés, listés et/ou expliqués (chroniques), l'intérêt de cet ouvrage est de former une véritable littérature sociétale décryptant la réalité autrement. C'est la raison pour laquelle ces chroniques éditoriales ont beaucoup de force, de saveur et de pertinence, en essayant d'expliquer le «verso» perçu, observé et compris par le citoyen de base, face au «recto» politique et médiatique de certains événements ayant parcouru et secoué la société française pendant 20 ans.

Chacun de ces petits textes introduit une réflexion forte permettant de mieux comprendre que, derrière l'apparence des faits et celle d'une réalité dite démocratique, tout un monde non visible s'agite pour en contrôler constamment les limites. Bien que «*Penser c'est dire non*» selon l'écrivain Alain, il est clair que pour gagner des avancées en matière sociétale, il faut se battre pas à pas, dire clairement les choses et résister absolument !

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

51. «LES PATRONS N'ONT PAS LE DROIT DE SE TAIRE»

Sujet : Initiatives patronales pour faire bouger la France

Les récentes prises de position du Medef (syndicat patronal) lors de son congrès exceptionnel de Lyon du 15 janvier dernier, au nom d'une large majorité de chefs d'entreprise, sont particulièrement représentatives du langage offensif et constructif dont la France a besoin à l'occasion des prochaines élections présidentielles et législatives. La détermination dans l'engagement et l'esprit de proposition affirmé par le patronat reposent, en fait, sur une réflexion globale que l'on peut résumer ainsi : assez de politique politicienne et d'administration omnipotente qui dévore plus de ressources nationales qu'elle n'en produit ; place et respect aux entreprises, aux actifs et aux entrepreneurs qui créent en continu la véritable valeur ajoutée dont le pays a besoin. Face à ces échéances importantes pour la destinée du pays, les patrons «n'ont pas le droit de se taire», selon l'expression du président du Medef.

La revendication d'un «droit d'ingérence» dans les affaires publiques traduit un signe de **bonne santé démocratique** face à un dirigisme politique et administratif résolument autocrate, à un conformisme individuel inquiétant et à l'expression grandissante de revendications catégorielles de type «Moi d'abord et moi aussi». En économie de marché, il est faux de croire que l'Etat et son administration représentent la meilleure défense des conditions de travail des salariés. L'Etat et la fonction publique forment, de très loin, la plus grosse entreprise du territoire national. En tant que tel, tout gouvernement doit d'abord veiller à la qualité de son fonctionnement interne avant de s'intéresser aux cas des autres individus ne le composant pas. C'est d'ailleurs l'une des revendications du Medef que de proposer un Etat «moins dépensier», «moins centralisé», «plus efficace», par conséquent plus allégé et moins étanche, capable de favoriser l'accès de ces missions, charges et fonctions aux acteurs du secteur privé.

De la même manière, il est faux de penser que les chefs d'entreprise n'ont pour seule volonté que leur propre enrichissement et celui de leurs actionnaires (même si c'est vrai pour un petit nombre d'entre elles). La performance de l'outil de travail ne peut s'isoler d'une dimension sociétale et sociale sans laquelle aucune entreprise n'a de justification ni de pérennité assurée. L'immense majorité des chefs d'entreprises sont des hommes convaincus de la nécessité de l'action sociale (même en cas de licenciement) et de la prise en compte des aspirations des individus, sachant qu'eux-mêmes sont confrontés aux mêmes réalités. Les authentiques «exploiteurs capitalistes», patrons insensibles et autres rentiers du système ne représentent qu'une très infime minorité. Aussi, face à la désuétude de cette imagerie d'Epinal adroitement entretenue dans le langage du non-dit politique, certaines résolutions du Medef apparaissent comme un premier pas sensé en vue de sortir par le haut de cette non-culture de l'entreprise et de l'entrepreneuriat.

De l'intérêt de certaines résolutions

Lorsque le Medef affirme son souhait de voir «remis le travail à sa place dans notre société», compte tenu du fait que les lois Aubry sur les 35 heures ont produit des «effets sociologiques énormes» et qu'elles constituent un «poison lent», il a raison. Ce jugement ressort d'un réalisme évident n'en déplaise au plus grand nombre de salariés bénéficiaires, mais fortement stressés à fournir une productivité plus importante, sans être du tout assurés de la pérennité de leur emploi. Un autre exemple significatif est celui qui ressort de la fiscalité étouffante pour les petites entreprises et pour laquelle l'assemblée des patrons préconise une «refondation fiscale» dont l'objectif serait de ramener, en 5 ans, le poids des prélèvements obligatoires au niveau de l'Allemagne. Il s'agirait dans un premier temps, de «**libérer**» les entreprises du financement social en supprimant les cotisations patronales payées au titre des branches famille et maladie, dont l'effet positif permettrait de «relever» immédiatement le salaire direct.

De la même manière, comment contester sérieusement la volonté du Medef de favoriser l'émergence d'une «France qui dialogue», d'une «France qui réforme» et d'une «France qui gagne», lorsque l'organisation patronale propose un «contrat de législature» entre le gouvernement et les entreprises afin de favoriser «**l'attractivité de la France**» ? Il est clair pour tout le monde que «les entreprises françaises traînent des boulets qui les handicapent dans la compétition internationale» selon l'expression de Patrice Joppé, président du Medef de Lyon. Il devient par conséquent urgent de «donner la priorité

au secteur productif, au monde du travail, aux entreprises concurrentielles» en instaurant de «nouvelles règles du jeu». Pour l'ensemble des patrons, même si ce message à consonance politique a peu de chance d'être repris dans l'intégralité de ses termes, l'important est de pouvoir orienter la réflexion collective et profiler de nouveaux axes d'action pour les années à venir. Toutefois, en contrepartie et afin que ces résolutions soient acceptables par l'ensemble des acteurs de la société civile, il est obligatoire que les chefs d'entreprise s'engagent à respecter un certain nombre d'objectifs de progrès vis-à-vis de leurs salariés, que la vie de l'entreprise procède d'un contrat évolutif adaptable selon le niveau de croissance, et que les trop fortes disparités visibles de salaires disparaissent entre direction et exécution.

Un voeu pieux sachant que lorsque des avantages monétisés sont accordés à l'une des parties, sans obligation de réciprocité équivalente en retour, les contreparties souhaitables s'oublent habituellement assez vite !

2002 - D. Reuter

52. INVERSER LES PROGRAMMES POLITIQUES

Sujet : Le citoyen a dit !

Alors que tous les partis dominants font actuellement leur cinéma médiatique à l'occasion des deux prochaines élections (présidentielle et législative), il est évident qu'aucun parti ne dépassera les 25% de votes partisans lors du 1^{er} tour, le plus important au niveau de la démocratie citoyenne. Ce constat indique clairement que 75% et/ou plus des Français ne s'alignent aucunement sur les programmes proposés ici ou là, lorsque le choix leur est donné entre plusieurs possibilités. Le second tour, le plus important, se présente forcément en trompe l'oeil pour le citoyen même si une majorité relative se dégage pour «l'heureux élu» et son parti. En fait, chacun sait que les élections sont foncièrement pseudo-démocratiques et concourent à faire émerger toujours les mêmes partis avec des programmes résultant autant du compromis que de visées idéologiques, partisans ou personnelles. Pourtant, les citoyens qui représentent l'âme de la Nation et les élus uniquement leurs mandataires ont sur le coeur de nombreuses demandes à formuler. Si l'on inversait le sens de la propagande politique en donnant la priorité au programme sociétal demandé par l'immense majorité des citoyens et non à ceux proposés par les minorités politiques, un pays tel que la France ferait un bond énorme en matière d'évolution démocratique.

Le citoyen a dit !

Si le citoyen avait la possibilité de s'exprimer en amont de tout programme, il formulerait au moins 12 demandes à chaque gouvernant du moment. Le véritable courage politique et l'intelligence des élus seraient alors de les transformer en pratiques et en usages utiles durant leur mandature. Il s'agirait aussi de faire en sorte que la puissance publique soit au service de la société civile et non l'inverse, en évitant que la dominance exercée par les minorités d'influence n'agisse contre les intérêts objectifs du plus grand nombre d'individus.

1. Le citoyen a dit !

Que l'impôt global, principale contrainte violant le libre arbitre des individus, cesse de s'amplifier dans une profusion de prélèvements en cherchant d'abord à s'aligner sur la moyenne de l'Union européenne.

2. Le citoyen a dit !

Que l'impôt cesse d'être contraint d'en haut, sans considération des personnes et des situations vécues. Qu'il redevienne une contribution acceptée en terme de réciprocité de services réellement rendus aux assujettis. C'est le moindre des égards pour celui qui paye et contribue à faire vivre l'Etat et son personnel.

3. Le citoyen a dit !

Que l'Etat veuille à réduire constamment sa surcharge pondérale en matière d'emplois non productifs et d'organismes inutiles. Qu'il limite au strict minimum certaines de ses dépenses de fonctionnement et de prestige en s'alignant toujours sur la moyenne de l'Union européenne.

4. Le citoyen a dit !

Que ce qui ne marche pas dans le fonctionnement des institutions et des administrations, et/ou contrarie l'intérêt du plus grand nombre, soit modifié ou éliminé rapidement. Toute résistance d'une corporation lésant l'intérêt manifeste de la collectivité doit être soumise à l'appréciation publique et s'y soumettre.

5. Le citoyen a dit !

Que la grève imposée par les minorités sectorielles ne lèse aucunement les intérêts de la collectivité. La grève acceptable est celle qui favorise l'usager (gratuité, facilité) sans le pénaliser (retard, problème, impossibilité de se déplacer...). Toute forme de grève-otage est inacceptable sans le consentement de la majorité des citoyens intéressés et doit être immédiatement compensée par la mise en place de relais de secours.

6. Le citoyen a dit !

Que tout programme proposé par un candidat puisse être contrôlé point par point à des échéances précises, notamment à la moitié de sa mandature. Que le candidat qui n'honore pas ses engagements, dans l'esprit comme dans la lettre, soit viré en cours de mandature à l'instar de n'importe quel dirigeant d'entreprise incompétent.

7. Le citoyen a dit !

Que les propositions des autres partis et/ou des autres candidats les plus raisonnablement «évolutionnaires» soient prises en compte systématiquement par référendum populaire. Le vivier des personnalités disponibles dans la société civile permet objectivement de remplacer tout homme politique non viable, et ce, à n'importe quel poste.

8. Le citoyen a dit !

Que l'influence d'un seul parti dominant n'est jamais bonne pour la démocratie, sauf si celle-ci s'exerce dans une courte durée, sur la base d'un programme précis et/ou en association avec d'autres courants de pensée.

9. Le citoyen a dit !

Que la réciprocité s'applique systématiquement à tout élu, ministre, juge, fonctionnaire, si celui-ci fait carence, se trompe, commet une erreur flagrante, un acte illégal ou une injustice notable. Que le principe de réciprocité s'applique également dans la récompense, l'honneur et le remerciement, pour celui ou celle qui agit dans la qualité de sa fonction.

10. Le citoyen a dit !

Que le fonctionnaire, l'élu et le juge connaissent par le biais d'une expérience utile, les mêmes conditions de vie au quotidien des administrés et des citoyens qu'ils sont amenés à contrôler, à diriger ou à orienter dans une partie de leur destin.

11. Le citoyen a dit !

Qu'en matière d'insécurité, celui qui d'une double culture vit et profite des conditions offertes par son pays d'accueil, mais ne respecte ni les règles en usage ni la collectivité, soit dans un premier temps sensibilisé, dans un second temps sanctionné, dans un troisième temps définitivement expulsé.

12. Le citoyen a dit !

Que liberté, fraternité et égalité n'ont aucun sens sans la capacité des hommes à pouvoir s'affirmer dans une légitimité adaptée à leurs propres ressources et dispositions naturelles. Toute légitimité doit reposer sur le principe de réciprocité et d'équité à traiter les individus de manière différenciée et objective selon les cas et les situations. Il s'agit là de respecter l'intégrité de chaque citoyen dans sa conscience et sa raison d'être.

53. ZÉRO RISQUE, ZÉRO EXPOSITION

Sujet : Exemples de régression sociétale

Face à la complexité, à l'incertitude, à l'insécurité, à la peur, à l'incompréhension ou encore face à l'autorité (pot de terre contre pot de fer), souvent la tendance est à baisser les bras et à laisser faire en «autojustifiant» son comportement de repli comme étant le plus sensé (principe de rationalisation). En fait, il s'agit purement et simplement d'une incapacité à maîtriser la situation, à assumer ses responsabilités et/ou à pouvoir prendre une décision lucide. C'est, en fait, une forme de régression de l'adulte vers l'enfant. Pour se rassurer, il devient alors courant d'adopter un comportement de type «profil bas» en se fondant complètement dans la norme en recherche aérodynamique de risque zéro et/ou d'exposition zéro. Il s'agit alors de reproduire les solutions existantes, de faire uniquement ce que l'on connaît le mieux, de se limiter aux procédures et aux règles habituelles. Ce comportement particulièrement dangereux et pernicieux à terme procure dans l'immédiat une **impression sécurisante**, voire même de pertinence à ne rien entreprendre de différent des autres.

Ce type de retour à la soumission de l'autorité, de la norme et/ou à la loi du plus fort, conduit inévitablement à ne plus faire aucun effort volontariste, à fermer la porte du changement, de la créativité, de l'échange, du dépassement de soi. On ferme mentalement la porte à l'affirmation naturelle de soi, à la satisfaction d'accomplir ce que dicte sa conscience intime. L'anxiété générée par une telle situation produit des effets pervers consistant à inhiber l'imagination, à rigidifier le raisonnement, à brider l'émotion comme à repousser toute forme de prise de risque. L'individu régresse alors dans la plus parfaite **médiocrité brillante** en détournant, sans vraiment s'en rendre compte, la qualité de son intelligence initiale vers la critique négative, le rejet, l'intolérance et surtout le recours à des montages cognitifs aussi fumeux que creux, aussi lumineux qu'artificiels. Il n'ose plus oser faisant que l'homme bien, l'homme clair, l'homme intègre devient rare de nos jours !

4 exemples de régression sociétale

Les exemples collectifs de comportements suiveurs, inhibés, passifs et/ou «désaffirmés» sont nombreux. 4 exemples simples pris dans l'actualité du moment suffisent à comprendre la portée de ce phénomène insidieux en cours de généralisation de masse.

Exemple politique

Hormis le cas des dernières législatives, nous avons assisté à un phénomène historique de pure démocratie de papier : 80% des gens ont voté contre un même candidat au premier tour (Chirac) et 80% ont ensuite voté pour ce même candidat au second tour. Un retournement populaire directement lié à une campagne de second tour, elle-même fondée sur la propagande et les manifestations de rue qui, bien que «softs», s'inscrivent dans les méthodes subversives de certaines grandes dictatures. Une situation grave de chez grave quand 1/3 des électeurs s'abstiennent par manque d'intérêt, de motivation et/ou de vision dynamique. Le problème est encore plus «gravissime» lorsque le sens civique ainsi forcé du plus grand nombre relève davantage d'un manque de sens critique que de l'expression d'une véritable citoyenneté.

Exemple médiatique

Ce phénomène d'astringence démocratique se traduit également dans certains médias qui manipulent et orientent ouvertement l'information au JT (journal télévisé) ainsi que la sensibilité des auditeurs et lecteurs par de froids calculs business. Qui de nous n'en a pas marre de tous ces programmes et événements montés en épingle dans le seul but d'augmenter l'audimat afin de mieux vendre et passer des spots publicitaires. Que dire également de ces soirées «débilitantes» (star académie, love story...) ou de ces émissions, jeux et reportages, dans lesquels les journalistes et animateurs jouent à la fois le rôle de maître d'école, de juge et partie, en distillant des discours subjectifs et orientés comme s'ils étaient face à des auditeurs-écoliers de 14 ans d'âge mental. Pourtant malgré ce sentiment de gavage à haute dose, il est clair que nous réagissons toujours comme des oies dans une excitation continue à suivre ces programmes débiles !

Exemple en matière d'insécurité civile

Les incivilités sont un autre exemple du voyeurisme et de la gesticulation collective sans courage ni hauteur de vue. Face aux comportements provocateurs, agressifs, injurieux ou destructeurs (incendies de poubelles ou de voitures, jets de pierres sur les véhicules de pompiers, sifflements devant les hymnes nationaux, non respect des lieux et des mobiliers, attaques d'autobus, deal de drogues, tags...) provenant majoritairement de certains jeunes des banlieues de 2^e ou 3^e **génération d'immigrés** nord-africains et d'Afrique noire, les seules réponses actuellement apportées sont l'évitement, la minimisation, la temporisation et l'effacement politique des faits. Sous prétexte que ces jeunes sont soumis à une double culture qui ne leur permet pas une véritable intégration, ces «biculturels» en profitent pour s'affirmer dans une violence et un rejet, pour le coup hautement raciste. Par opposition à ces comportements caractéristiques de faiblesses institutionnelles, sociétales et humaines, la tendance (voire la lâcheté) est à durcir l'arsenal législatif, judiciaire et répressif pour éliminer théoriquement le problème ici mais en le déplaçant concrètement ailleurs vers d'autres formes de délinquances ou d'incivilités. En n'attaquant pas les vrais problèmes à la source, le maillage normatif continue de pousser et de se développer en devenant plus masqué et organisé. Pendant ce temps, on déplace l'action sécuritaire et les foudres judiciaires vers d'autres catégories de citoyens pour des délits bien plus faciles à traiter et/ou plus rentables politiquement (petite «délinquance» routière pour excès de vitesse, travail au noir, infractions économiques et sociales diverses...). Des populations certes déviantes mais non délinquantes dont l'objectif est d'assurer avant tout leur survie comme il en est de ces honnêtes étudiants, mères et pères de famille pris dans leurs rôles familiaux, d'acteurs sociétaux, d'actifs, de commerçants ou d'entrepreneurs en difficulté financière passagère.

Exemple de la sécurité routière

Le traitement de la sécurité routière est l'exemple flagrant des profonds dysfonctionnements sociétaux que nous dénonçons régulièrement. Derrière un discours apparemment rationnel, l'épiphénomène de la sécurité routière cristallise, à lui tout seul, la plupart des déviations, des retards de mentalité, des fausses bonnes idées, des stratégies politiciennes, des diktats normatifs et moralisateurs, des complicités médiatiques et institutionnelles, des comportements dociles qui plombent notre société. Rappelons que si l'intention de départ est bonne (réduire l'accidentalité), la méthode utilisée est particulièrement nocive et mauvaise en s'apparentant à un outrage à citoyen permanent. En étant dur, il est possible de dire que le pire de la déviance politique et du politiquement correct est atteint en matière de sécurité routière avec le lâché dans les médias d'une frange hyper minoritaire des nouveaux ayatollah de la vitesse, de traumatisés de la route, de moralistes à deux balles, de policiers et gendarmes psychorigides. Une fraction de la population qui relèvent, pour partie, de la psychiatrie et/ou de la psychothérapie. Avec un arsenal incroyable de moralisation, de culpabilisation, d'infantilisation, le citoyen moderne se retrouve plongé dans le cadre d'une véritable instance inquisitoriale moderne (type XV^e siècle en Espagne avec ordinateurs et statistiques en plus) sans vision globale ni discernement autres que des fatwas sur la vitesse. Avec l'aval du gouvernement (Chirac, Raffarin...), cette institution fortement féminisée et «sénilisante» en vient à dicter ses propres appréhensions émotionnelles et limites intellectuelles dans le cadre d'une croisade destinée à instaurer un nouvel ordre moral routier occupant le principal du terrain sécuritaire. Considérée comme un phénomène sociétal mineur durant toutes les décennies précédentes, depuis la dernière élection la sécurité routière devient un outil de propagande et de reprise en main sociétale.

En résumé, dans de telles circonstances sociétales entretenues de toute pièce par le politique afin de satisfaire ses desseins, la peur et la passivité inhibent le droit à l'affirmation naturelle et limitent d'emblée l'expression du droit à utiliser ses compétences. De plus en plus, **la propagande sécuritaire** et le discours vide de sens remplacent le courage de l'action engagée ! Aussi, avant de parler avec de grands mots et de grandes phrases de renouveau politique ou de mobilisation économique, il convient d'abord d'arrêter les penchants sécuritaires du politique comme méthode abusive destinée à tenir en laisse une grande partie du corps social. Il faut également tenir compte du fait qu'aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain, les gens de qualité en ont marre, plus que marre. Il ne s'agit plus de discourir dans le vide lorsque l'action n'est pas à la hauteur des prétentions. Une tendance qui, hélas, est devenue la pente naturelle sur laquelle se vautrent, glissent ou surfent avec suffisance, les grands médias et les grands élus.

2002 - D. Reuter

54. L'ANTI-DÉMOCRATIE

Sujet : Application de la loi de Goebbels

Face à la nécessité d'améliorer constamment les processus et les comportements nécessaires à la bonne vitalité de l'espace public, nos institutions ont le devoir d'engager des réformes par le haut des conditions humaine et citoyenne, c'est-à-dire dans le respect des libertés essentielles. Dans le cadre de cette évidence où normalement chaque problématique sociétale doit trouver sa solution dans la motivation générale, le partage et le consensus majoritaire, nous assistons au contraire, à l'application quasi constante de normes et de contraintes en provenance d'une minorité d'hommes politiques, d'organisations, d'associations et de médias formant ensemble des réseaux d'intérêt. Progressivement ces entités dominantes en arrivent à façonner, à leur guise, le profil des sociétés modernes par la conduite contrôlée, docile et assagie des individus. Une sorte de continuité historique amorcée depuis très longtemps par les représentants de la religion, avant la séparation de l'Etat et de l'église. En fait, tout fonctionne comme si la laïcité suivait inconsciemment le chemin tracé par la morale religieuse dans la conduite des peuples.

Le retour de la loi de Goebbels

Sans que personne ne s'en rende vraiment compte, nos sociétés sont de plus en plus soumises à de vastes manipulations de fond menées en douceur mais avec une implacable raison. Que ce soit en matière d'économie, de politique locale, de social, d'environnement ou de sécurité, la loi de Goebbels est régulièrement mise en oeuvre dans l'esprit, plus que dans la lettre. Cette loi initiée par le ministre de la propagande et de l'information d'Hitler suggère que toute société ou collectivité est orientée dans un sens directeur par 7% de ses membres les plus influents, décisionnaires, courageux et/ou disposant d'une crédibilité élective suffisante de manière à tirer 86% de la masse flottante des autres individus, sachant qu'à l'opposé agissent parallèlement 7% de contestataires essayant de tirer la communauté dans un sens différent ou contraire. Pour Joseph Paul Goebbels le principe de base à appliquer est fort simple : La conduite d'une société dont on veut prendre les commandes (pays occupé, renversement de régime...) nécessite d'éliminer d'abord physiquement les 7% de gens «leaders d'opinion» placés au sein de l'ensemble des institutions en place, puis de les remplacer par les 7% d'opposants les plus représentatifs en prenant soin de les infiltrer, de les contrôler dans leurs actions et initiatives.

En Afghanistan mais aussi en France

La méthode «Goebbels» est toujours utilisée dans la stratégie politique que ce soit par les américains en Afghanistan ou de manière plus subtile dans la gouvernance des pays occidentaux. Ainsi considérant qu'il existe toujours une masse flottante d'individus prête à suivre des leaders en fonction de leurs promesses, discours et autres perspectives virtuelles, tout l'art consiste à faire élire une partie des 7% des membres «leaders» les plus influents en les prenant directement dans la masse (associations, syndicats, lobbies, personnalités diverses...) afin de mieux légitimer les actions engagées par l'Etat. Le top de la manipulation est sans doute dans le fait que les institutions traditionnelles (Etat, partis politiques, instances religieuses, haute finance...) manipulent en sous-main ces représentants de la société civile, au demeurant respectables et intelligents, en les formatant dans des modèles de pensées savamment «redessinés» en fonction des nécessités de la fonction publique. L'idée de base étant qu'en utilisant des individus exemplaires provenant de la société civile, il devient alors possible de tirer l'ensemble de la société dans le sens que l'on veut. En stratégie politique il s'agit purement et simplement de pratiquer un asservissement sociétal destiné à contrôler, limiter, brider le gros de la population avec l'aide d'alliés puissants (médias, instances religieuses, réseaux d'influence...) que l'on a pris soin d'impliquer dans le projet. Grâce à ces «alliés de l'intérieur» et à leurs messages rassurants, il devient alors facile de réduire les vellétés et/ou la demande du plus grand nombre à s'affirmer pleinement dans la libre critique, la libre opinion médiatique, la prise de risque et/ou la liberté d'initiative. La perversion de cette pseudo représentation citoyenne est également dans le laisser-faire des critiques et agitations provenant d'une marginalité d'individus non dangereux (artistes, opposants...) laissant ainsi croire à l'existence de la liberté d'expression dans le pays...

2002 - D. Reuter

55. NOS LIBERTÉS MALMENÉES

Sujet : Vers une dévirilisation occidentale

Le problème dans l'art de gouverner comme dans celui de diriger est de savoir opposer, face à chaque contrainte imposée, une contrepartie ou une réciprocité d'intérêt de sens contraire afin de maintenir l'équilibre et la motivation chez l'ensemble des acteurs sociétaux (ou auprès des collaborateurs dans le cadre de l'entreprise). Aussi, lorsque le carcan législatif fait pencher systématiquement le fléau de la balance vers la peur, la contrainte ou la culpabilisation, alors les individus réduisent leur envies d'agir, de participer, d'entreprendre, de s'exprimer avec tous les effets collatéraux que l'on peut imaginer. Par exemple, en matière d'atteintes législatives et administratives aux libertés jugées essentielles, **le fait systématique de normer**, interdire, pénaliser, condamner ou sanctionner, conduit inmanquablement l'individu à se replier sur lui-même, à fuir les responsabilités, à se fondre dans la masse, à rejeter tout progrès civique. En matière de libertés essentielles il faut être fortement candide, conditionné ou idiot, pour s'évertuer à ne voir dans la gouvernance que le premier degré des choses. Et ce, d'autant plus, que les experts en communication savent parfaitement maquiller une contrainte objective en un avantage subjectif.

Alors que nos sociétés «démocratiques» sont toutes dans l'incapacité constitutionnelle de contrôler directement la liberté de pensée et la liberté d'expression, elles ont tendance à exercer leurs pouvoirs de coercition et de nuisance en limitant certaines formes décisives de la liberté d'action, elle-même subséquente à la liberté de pensée. En agissant, par exemple, sur la normalisation des comportements celle-ci réduit automatiquement la capacité d'affirmation des individus, par conséquent leur libre épanouissement et discernement. Sans **hauteur de conscience**, l'individu tend alors à brider la libération de ses potentiels, son libre arbitre, son autonomie de décision, sa motivation de citoyenneté, son indépendance d'esprit. En un mot il se comporte en humain asservi, à la source de ses pulsions, aux visées de la société ou de son groupe d'appartenance.

La «dévirilisation» de nos sociétés

Sans y prendre garde, nous assistons à une «dévirilisation» progressive des individus dans nos sociétés modernes. Face à la surpression normative exercée par une minorité d'hommes politiques, d'organisations, d'associations, de bien-pensants et de médias, formant ensemble des réseaux informels d'intérêt, la tendance collective est de plus en plus au laisser-faire dans cette ligne de plus grande pente. Dès lors, un premier constat s'impose en observant l'expression dominante des besoins de sécurité, de prudence, de recherche de protection et d'assistance dans toutes les catégories de la société. Sous l'angle comportemental, le constat en devient même inquiétant lorsqu'une majorité de gens préfère la soumission passive aux événements en s'autorisant à pousser, de temps en temps, des coups de gueule sans toutefois vraiment jamais passer à l'acte. Force est de constater que derrière l'intelligence, le statut social et la culture de façade, beaucoup manquent de force mentale, font preuve de fragilité émotionnelle et démontrent une faible honnêteté intellectuelle. Le défaut de valeurs fortes et la non «offensivité» devant l'obstacle conduit tout droit à l'esprit de «déresponsabilisation». Une attitude qui contribue à façonner une mentalité contemporaine relativement médiocre.

Les femmes, les seniors et les fonctionnaires

Qui est indirectement à l'origine de cette ligne de plus grande pente tendant vers une stagnation des conditions humaine et citoyenne et non vers son objective avancée ? Actuellement, 3 entités majeures de la société des hommes contribuent à favoriser, sans vraiment le vouloir, cette orientation critique : les femmes, les seniors et les fonctionnaires, même si une grande partie de la gent masculine des actifs n'est pas en reste. A eux trois, c'est plus de 75% des membres de toute société qui sont ici majoritairement représentés. En sociologie, personne ne peut contester le caractère dominant chez les femmes, les personnes âgées et les fonctionnaires, sauf naturellement dans une minorité de cas, à rechercher d'abord le confort des habitudes, la tranquillité et la constance. Mais aussi à préférer la sécurité au risque, la prudence à l'engagement, l'assurance de situations bien stables et bien gérées, à la quête entrepreneuriale aux résultats incertains, etc. Il est clair qu'au-delà des évolutions économiques de

surface, les sociétés modernes sont animées d'une profonde tendance à se féminiser, à vieillir, à «sur-normer», afin de mieux se rassurer mais aussi à se fonctionnariser. Autant de signaux alarmants face à l'émergence d'autres sociétés plus jeunes, plus viriles et foncièrement plus mordantes. Rappelons toutefois que ce sont souvent les femmes en colère et leur courage à s'opposer qui font basculer aussi bien les couples, les liens familiaux que les régimes politiques !

2002 - D. Reuter

56. L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

Sujet : 4 formes de résistance

De nos jours, l'intelligence est devenue une véritable maladie tant le nombre de ceux qui se cachent derrière la volatilité des mots et des raisonnements est grand, alors que le nombre de ceux qui osent pleinement agir relativement faible. Il est donc temps de réfléchir sociétal, c'est-à-dire global, et non plus seulement au premier degré des mesures mises en perspectives médiatiques par le fait de chaque gouvernement successif. Des mesurette balladuriennes aux réformettes jospiniennes, en passant par les actuelles raffarinades et autres volte-face opportunistes chiraquiennes, il est temps de se montrer vraiment adulte en refusant l'affront de ces «enfarinements» récurrents.

Une société vraiment adulte, virile et forte est une société qui ose, qui affirme, qui conteste, qui s'expose, qui entreprend, qui agit davantage dans la légitimité de la conscience intime, plus que dans le respect craintif d'un droit imparfait. Face à l'observation d'une **collaboration passive** de la part d'un grand nombre d'individus en faveur d'un système déviant, sans véritable tête ni force d'âme et qui s'adosse à des médias artificiels, partiels et inconstants, il est grand temps que revienne l'esprit de résistance. Face à une élite surdouée dans la gestion du présent mais atteinte de cécité mentale à prévoir clairement le sens de l'avenir, il est temps de réagir en réciprocité.

Bons après, moyens pendant et nuls avant, telles sont les principales caractéristiques des grands décisionnaires de notre espace public. Il devient urgent d'organiser une résistance moderne, non pas en prenant les armes et/ou en s'opposant physiquement à un ennemi d'opinion, mais en refusant du bas les diktats imposés d'en haut. Pour cela 4 axes d'action sont à la disposition de tout citoyen mécontent, souhaitant défendre ses légitimes libertés :

. **La résistance dans l'âme** : Il s'agit de continuer à pratiquer ses envies, ses motivations, actions et ses engagements, malgré la contrainte et la pensée dominante. Il s'agit de n'écouter que son intime conviction en agissant avec détermination et en pleine légitimité de conscience dans une propreté de moyens et de manière de faire. Il s'agit aussi de ne jamais accepter de se faire dicter sa conduite par autrui ou encore que l'on restreigne la liberté d'agir du plus grand nombre à cause du malheur de certains et/ou de l'incompétence en provenance d'une minorité des autres.

. **La résistance par la réciprocité** : Il s'agit, par exemple, face à tels droits, règles et mesures imposés (sécurité routière, code moral, règlement, usages, etc.) de pister personnellement les dépositaires du système : ministres, fonctionnaires, gendarmes, policiers, juges, membres d'associations et d'organismes censés représenter l'ordre et la morale, afin d'informer sur un site Internet citoyen mis à jour quotidiennement du comportement de ceux qui dévient aux autres ce qu'ils s'autorisent eux-mêmes.

. **La résistance démocratique** : Il s'agit, par exemple, de ne plus voter pour aucun représentant de partis officiels (droite et gauche) en choisissant délibérément les candidats citoyens s'engageant sur un programme contractuel clair et précis acceptant, à la fois, une faible rémunération durant leur mandat électif comme de se faire virer en cas de non résultat.

. **La résistance économique** : Il s'agit, par exemple, de boycotter en masse toute hausse imposée : Journée anti-essence (pas de voiture) ; Journée anti-Urssaf ou Trésor Public (déduction symbolique de 1% des sommes dues affectée directement à des associations caritatives) ; Journée anti-SNCF ou anti-Air France (suite aux grèves à répétition), etc.

Redécouvrir l'esprit de résistance dans le discernement et le courage d'oser, c'est redonner de la consistance aux citoyens que nous sommes tout en fortifiant l'ensemble de la nation.

57. VRAIE DÉCENTRALISATION OU RÉGIONALISATION POLITIQUE ?

Sujet : Toujours les calculs politiques

L'homme politique au pouvoir est versatile par nature. Qui a dit en septembre 1996 : «*La fusion de l'UDF et du RPR (actuellement UMP) serait une erreur fatale... La méthode du «je ne veux voir qu'une tête» ne m'a jamais paru bonne en politique... Un tel parti unique conduirait de toute évidence aux divisions et aux dispersions.*» ? Qui a dit en mai 2002 «*Nous avons une double exigence : construire une véritable union (de la droite) pour gagner, mais aussi pour gouverner*» ? Le même homme qui prône actuellement le principe de la décentralisation : Jean-Pierre Raffarin premier ministre.

Sur le débat actuellement ouvert, il convient de bien marquer la séparation de principe entre **décentralisation** (accorder des pouvoirs de décision, de compétence et de gestion à des organes autonomes régionaux ou locaux) conduisant à une régionalisation administrative et la **régionalisation politique**, c'est à dire le retour au régionalisme, aux seigneuries et autres baronnies locales s'adossant sur le pouvoir administratif mais s'animant surtout d'un esprit purement politique. Si la décentralisation est une réelle avancée, la régionalisation politique est un retour en arrière. En conséquence, OUI à la décentralisation si elle permet une implication et une reconnaissance plus active de la masse des citoyens (peuple du bas) en favorisant l'élection des instances régionales au vote universel. NON à la régionalisation si elle favorise l'accès aux mains mises politiques (surtout de droite actuellement) et/ou donne encore davantage de pouvoirs à l'élite du moment (cercle d'élus, réseaux de responsables publics, institutionnels et économiques) s'élisant entre eux.

Couple décentralisation et politique sécuritaire

Quel rapport y-a-t-il entre Décentralisation (projet Raffarin), Sécurité et répression routière (projet Sarkozy) ? En apparence aucun pour le citoyen non informé et constamment «balladé» par la plupart des médias et des institutions d'Etat. En réalité, que nous réserve l'axe ministériel Raffarin-Sarkozy en nous faisant croire que «*La sécurité est l'une des premières libertés*», dicit J.P Raffarin le 9 novembre 2002 au Futuroscope ? D'abord, il est clair que la **sécurité** n'est pas et ne sera jamais une **liberté** mais plutôt son contraire : c'est-à-dire un besoin de normalisation, au mieux un droit, un devoir ou un confort moral. Dans la condition humaine et sociétale, toute normalisation (règle, usage, loi, droit) intervenant dans un cadre sécuritaire tend à restreindre davantage l'espace naturel des libertés d'action individuelle et/ou collective, plutôt que de les étendre ! Aussi nous faire croire le contraire relève d'un paradigme politique et intellectuel (modèle de pensée qui oriente la réflexion) à la fois faux et malsain. Nous laisser ensuite penser que la **sécurité** est une **avancée démocratique** et un besoin humain impérieux à satisfaire en mettant davantage de gendarmes sur les routes et de policiers dans les rues, c'est un peu gonflé !

Pourtant c'est ce qui se passe en nous vendant l'actuelle équation sécuritaire (sensibilisation, répression, sanction) comme le remède miracle pour faire baisser fortement et durablement le nombre absolu de pertes en vies humaines. Malgré le nombre important d'uniformes sur les routes de France, tant que la sécurité ne prend pas en considération le principal, c'est-à-dire la maîtrise technique, la compétence, le discernement, la qualité (et non la norme) de comportement des conducteurs, ainsi que la bonne adéquation des infrastructures, alors le message comme le résultat de l'équation sont aussi erronés et vains que les facteurs de l'équation sont eux-mêmes incomplets et partiels.

Une supertaxe indirecte pour financer la décentralisation

Force est de constater une étrange similitude sur le principe et la méthode entre les discours mobilisateurs menés au temps de la colonisation... prétextant que celle-ci devait humaniser et rendre pieuse des contrées sauvages (Afrique, Asie...) et la réalité politique de l'époque, qui était d'ouvrir de nouveaux marchés pour les Etats en prenant possession des gisements stratégiques de matières premières. Sur le fond, la conjonction entre décentralisation et sécurité apparaît de la même facture politicienne en masquant sous le discours moral, des considérations politiques et économiques bien plus tactiques. Au prétexte de sauver des vies et de lutter contre l'insécurité routière ou ciblée (incivilités, émigration

clandestine, terrorisme), l'Etat renforce globalement le dispositif policier et judiciaire de manière fortement médiatisée et apparente afin de remettre de l'ordre dans la maison et «remotiver» les forces de l'ordre dans leur rôle et image.

Ensuite, il favorise la justification des conditions de répression par l'augmentation des peines et des amendes ainsi que par la tenue des «Etats généraux de la sécurité routière» avec la caution de certaines associations et de l'inénarrable Sécurité Routière (comme au temps des colonies, la caution de l'Eglise). Enfin, il utilise le produit de cette «supertaxe» indirecte pour financer en partie (*) la décentralisation, laquelle en tant que grand chantier du gouvernement doit, pour être acceptée, se coupler à des impératifs de financement qui n'interfèrent en rien sur les fragiles équilibres des dépenses publiques et surtout, n'augmentent pas la contribution directe et indirecte des Français.

(*) En complément de cette ressource, il y a fort à parier qu'une partie de la TIPP vienne, à un moment ou à un autre, compléter le financement de la décentralisation et restaurer l'autonomie financière fragile des collectivités territoriales. Ce qui signifie aucune chance de baisse importante du prix de l'essence à la pompe dans les prochaines années mais, au contraire, une augmentation linéaire progressive.

Une drôle d'idée que de penser cela ?

Rappelons qu'en 20 ans, selon le dernier rapport rédigé par la Commission des Finances sur le budget de la Sécurité routière, c'est presque 10 milliards d'euros (65 milliards de francs) qui ont été réalisés sur le produit des amendes et détournés sciemment par les gouvernements successifs, alors que ces sommes auraient dû normalement profiter aux collectivités locales ! Il est clair que l'idée politique sous-jacente de l'ensemble de ce dispositif d'Etat est de reconstituer en apparence la cohésion sociale en contrôlant mieux les dérives de l'expression débridée des masses (réduction de l'attraction exercée par les partis extrémistes, retour de la peur du gendarme garant d'une certaine forme de comportement normé (donc anti-libertaire), restauration de l'ordre moral et des valeurs républicaines...), soit autant de credo distillés de tout temps par toutes les droites du monde lorsqu'elles ont pleinement le pouvoir. Aussi, vu la manne financière inhérente à la répression, vu l'obligation légale du financement partiel des collectivités territoriales par l'Etat et, vu le coût de la décentralisation qui ne doit pas (dixit le gouvernement) augmenter le taux des impôts directs et indirects, le citoyen est en droit de penser que la coïncidence est trop grande pour ne pas croire qu'il est actuellement largement manipulé par le gentil Sarkozy et le bon Raffarin !

Pourquoi ?

Parce que dans cette opération le gouvernement profite d'un quadruple gain politique :

- 1.** La création légale de nouvelles recettes «répressives» sans craindre de réactions politiques hostiles, d'autant plus que cette fermeté induit des effets indirects en incitant à moins rouler (donc à moins polluer), tout en réduisant le coût social des accidents (donc moins de déficit de la Sécurité Sociale).
- 2.** Le financement partiel de la décentralisation avec la complicité de Bercy et des collectivités locales et territoriales dont certaines ont déjà commencé à participer activement à la chasse aux «supertaxes répressives».
- 3.** Le respect dans les faits des engagements électoraux du candidat Chirac, sur la sécurité (qui d'insécurité dans les rues, les cités, les écoles, les transports en commun, s'est ensuite focalisé par facilité sur l'insécurité routière, ce qui n'était pas du tout le projet initial avant les dernières élections présidentielles).
- 4.** La mobilisation et la motivation des forces de sécurité quant à la revalorisation de leur rôle, de leur autorité, de leur image et de leur rémunération, tout en favorisant le retour de la tutelle du pouvoir policier (ministère de l'intérieur) face aux autres pouvoirs. C'est typique de l'ambition manifestée par Nicolas Sarkozy qui a usé des mêmes principes pour s'octroyer le second rôle dans le gouvernement Balladur alors qu'il n'était alors que ministre des Finances...